

**Procès-verbal de la première ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE du Conseil de quartier du Vieux-Québec – Cap-Blanc - colline Parlementaire, tenue le 18 mars 2009, à la salle de réception de l’Hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, à 19 heures.**

**PRÉSENCES :**

M.	Serge Béhar	Vice-président
M <sup>me</sup>	Françoise Sorieul	Secrétaire
M.	Rénald Goulet	Trésorier
M <sup>me</sup>	Josée Martineau	Administratrice
M.	Daniel Deraîche	Administrateur
M.	Jacques Joli-Coeur	Conseiller municipal

**ABSENCE :**

M.	James Monti	Administrateur
----	-------------	----------------

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

M.	André Martel	Arrondissement de La Cité
M <sup>me</sup>	Nancy Gaudreau	Secrétaire de rédaction

Outre les noms énumérés ci-dessus, vingt-quatre personnes assistaient à cette assemblée.

#### **AG-01-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

M. Serge Béhar, vice-président, procède à l'ouverture de l'assemblée générale annuelle 2009 du conseil de quartier à 19 h 05.

#### **AG-01-02 RAPPORT DU PRÉSIDENT D'ÉLECTIONS**

- ***Rapport de l'élection***

M. André Martel informe qu'à la fin de la période des mises en candidature, le 2 mars dernier, le nombre de bulletins reçus était égal ou inférieur au nombre de postes à pourvoir. Ainsi, pour les trois postes réservés aux femmes, deux bulletins ont été reçus et un bulletin a été reçu pour le poste réservé aux hommes. Les personnes suivantes sont donc déclarées élues : M<sup>me</sup> Marie Albertson, M<sup>me</sup> Clarisse Dehont et M. Pierre de Billy. Il y a un poste toujours vacant chez les femmes. Le conseil d'administration peut faire un nouvel appel de candidature ou procéder par cooptation pour combler le poste. La décision sera prise à la prochaine assemblée du conseil d'administration.

#### **AG-01-03 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> JOSÉE MARTINEAU DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> FRANÇOISE SORIEUL, IL EST RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle 2009 du Conseil de quartier du Vieux-Québec – Cap-Blanc - colline Parlementaire.

Adoptée à l'unanimité

#### **AG-01-04 RAPPORT ANNUEL ET ÉTATS FINANCIERS 2008**

- ***Présentation du rapport annuel***

M. Serge Béhar fait la lecture du mot du vice-président. Il invite M. Rénal Goulet à présenter le rapport concernant l'interdiction de circulation des camions de transit en saison estivale sur les artères quai Saint-André, rue Dalhousie et boulevard Champlain. Par la suite, il invite M<sup>me</sup> Françoise Sorieul à présenter les rapports sur le Comité sur la stratégie de développement et de gestion des établissements hôteliers du Vieux-Québec ainsi que sur le Comité de pilotage – Gestion intégrée des déplacements dans le Vieux-Québec. Enfin, il invite M<sup>me</sup> Josée Martineau à présenter le rapport du Comité sur l'avenir d'une école pour les garçons dans le Vieux-Québec. Pour le contenu des présentations, voir le rapport annuel.

- ***Présentation des états financiers***

M. Rénal Goulet fait part des états financiers. Les revenus (subventions) étaient de 1 500 \$ et les dépenses s'élevaient à 1 146 \$. Il donne des précisions sur les principales dépenses. L'année se termine donc avec un surplus de 354 \$.

- ***Période de questions et commentaires du public***

Aucune question ni commentaire n'a été émis par le public présent.

- *Ratification du rapport annuel et des états financiers*

**Résolution AG-01-01**

**Adoption du rapport annuel et des états financiers**

**SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> LYNE FAFARD DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> FRANCINE MATTEAU, IL EST RÉSOLU** d'adopter le rapport annuel et les états financiers 2008.

Adoptée à l'unanimité

- *Nomination des signataires (deux) des états financiers*

**Résolution AG-01-02**

**Concernant les signataires des états financiers 2008**

**SUR PROPOSITION DE M. SERGE BÉHAR DÛMENT APPUYÉE PAR M. RÉNALD GOULET, IL EST RÉSOLU** que M. Benoît Bossé et M<sup>me</sup> Geneviève Roy soient signataires des états financiers 2008.

Adoptée à l'unanimité

**AG-01-05 PÉRIODE D'INFORMATION DU CONSEILLER MUNICIPAL**

M. Jacques Joli-Cœur, conseiller municipal, remercie les membres du Conseil de quartier et les citoyens pour leur contribution aux décisions qui sont prises par la Ville et l'Arrondissement concernant le quartier. Également, il remercie M<sup>me</sup> Geneviève Roy et toutes les personnes qui l'ont accompagnée dans la mise sur pied du conseil de quartier.

**AG-01-06 PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC**

Plan directeur de quartier

M. Benoît Bossé, rue Sainte-Angèle, demande qu'un suivi soit fait concernant la mise en œuvre du plan directeur de quartier et du budget spécial de 600 000 \$ qui l'accompagne. M. Serge Béhar lui indique que ce point sera inscrit à la prochaine assemblée du Conseil d'administration.

Bassin Louise

M. Léonce Naud, Société des gens de baignade, dépose un document sur les recommandations des six conseils de quartier de l'arrondissement de La Cité concernant le dossier de la plage au bassin Louise.

Mobilier urbain

M<sup>me</sup> Julie Bélanger, résidente du Cap-Blanc, indique que depuis les travaux de 2006 la balançoire du parc Notre-Dame-de-la-Garde n'a pas été réinstallée. De plus, elle souligne qu'il n'y a aucun jeu dans ce parc pour les enfants de 7 à 10 ans. M. André Martel transmettra

la demande à la Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire de l'arrondissement de La Cité. M. Serge Béhar demande à ce qu'un suivi soit fait au conseil de quartier.

#### Formation de comités

M<sup>me</sup> Geneviève Roy évoque le fait que l'an dernier les membres du conseil de quartier, dont elle était la présidente, ont travaillé fort durant les 19 réunions, en particulier sur l'harmonisation réglementaire du zonage. Selon elle, neuf membres au conseil ne sont pas suffisants pour faire avancer les dossiers. Elle suggère de former des comités de travail avec les citoyens, entre autres pour la sécurité des piétons et les loisirs. Elle invite le conseil à utiliser le bulletin municipal pour faire un appel aux citoyens. Les membres du conseil prennent bonne note des suggestions.

#### Écoles de garçons du Vieux-Québec

M<sup>me</sup> Francine Lavoie, rue Hébert, demande s'il y a eu un recensement du nombre d'enfants dans le quartier et suggère qu'une école publique pour le niveau primaire soit implantée dans le quartier. M. Jacques Joli-Cœur, conseiller municipal, indique que la commission scolaire n'a aucune intention d'ouvrir une école publique dans le Vieux-Québec, il n'y a pas suffisamment d'enfants. De plus, il rappelle que les écoles Saint-Louis-de-Gonzague, les Ursulines et le Petit Séminaire ont des liens entre eux. Le plus souvent, les enfants des deux écoles primaires poursuivent leur secondaire au Petit Séminaire. Le départ de l'une des écoles pourrait entraîner le départ ou la fermeture des autres. Les enfants de ces écoles proviennent en majorité de l'extérieur du quartier. M. Serge Béhar répond également que la clientèle de l'école publique de Saint-Jean-Baptiste est en diminution.

#### Les grands événements

M<sup>me</sup> Claudette Blais, résidente, se préoccupe du suivi du plan directeur en ce qui concerne l'encadrement des grands événements dans le Vieux-Québec, dont le Moulin à images et le Red Bull crashed ice. Elle demande si le Conseil de quartier a été consulté sur la façon d'agir lors d'événements semblables, notamment pour le Moulin à images. M. Serge Béhar et M<sup>me</sup> Françoise Sorieul précisent qu'il y a eu une rencontre avec le Bureau du développement touristique et des grands événements concernant le Moulin à images. Cette rencontre s'est tenue à la demande du conseil de quartier, le bureau a demandé qu'elle se tienne à huis clos.

### **AG-01-07      DIVERS**

#### **• *Mots des élus***

M. Serge Béhar invite les nouveaux membres du conseil d'administration à se présenter au public.

#### **• *Paiement de la secrétaire de rédaction***

#### ***Résolution AG-01-03***

#### ***Paiement de la secrétaire de rédaction***

**SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> JOSÉE MARTINEAU DÛMENT APPUYÉE PAR M. SERGE BÉHAR, IL EST RÉSOLU** qu'un montant de 75 \$ soit versé à M<sup>me</sup> Nancy Gaudreau pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2009.

Adoptée à l'unanimité

• *Interdiction camion de transit*

**Résolution AG-01-04**  
**Camionnage de transit**

Considérant que depuis un mois le camionnage de transit semble augmenter sur boulevard Champlain

**SUR PROPOSITION DE M. RÉNALD GOULET DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> FRANÇOISE SORIEUL, IL EST RÉSOLU** que le conseil d'administration adresse une demande écrite à la Ville de Québec afin qu'un nouveau comptage des camions sur le boulevard Champlain soit fait avant le début de la prochaine saison estivale.

Adoptée à l'unanimité

**AG-01-08**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

M. Serge Béhar déclare la levée de l'assemblée à 20 h 10 et il invite le public à demeurer pour les présentations sur la Maison Dauphine/Loyola et la Maison de la littérature.

---

Serge Béhar  
Vice-président

---

Françoise Sorieul  
Secrétaire